

*"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".*

L'inFO44



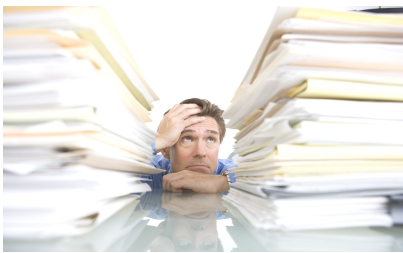
Numéro 116- Sept 2011

Conditions de travail :

Une préoccupation profonde de l'Administration ... ou un écran de fumée ?

Le sujet des conditions de travail a donné lieu ces deux dernières années à de nombreuses réunions avec la Direction générale des Finances Publiques.

Un petit retour en arrière s'impose donc pour bien comprendre comment, à partir de la mise en application d'une obligation légale, le Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), l'administration s'est engagée dans ces discussions comportant pour elle un enjeu considérable.



En effet, si pendant des années les préoccupations concernant les conditions de travail se sont essentiellement concentrées sur l'exercice des missions et la prévention des accidents matériels, aujourd'hui ce sont les risques psychologiques qui priment dans les discussions. L'époque n'est plus où l'administration pouvait considérer que l'achat de mobilier, la réinstallation de services dans des locaux neufs ou des travaux de sécurité électrique

pouvaient suffire à dégager sa responsabilité.

Les restructurations incessantes, les changements permanents dans l'organisation du travail et les suppressions d'emplois liés aux effets propres de la création de la DGFIP ont provoqué une dégradation continue des conditions de travail qui ne peut plus être compensée par des améliorations purement matérielles. C'est particulièrement vrai en informatique : longtemps le problème a été de fournir du matériel informatique à chaque agent aujourd'hui le sujet est plutôt de mettre un agent devant chaque station de travail, ce que la Direction Générale persiste à vouloir occulter. Par contre, l'amélioration de certaines applications informatiques (Chorus, Hélios, Gespro, Agora...) seraient très certainement des facteurs positifs pour les conditions de travail, mais cela reste du domaine du rêve fou.

Si aujourd'hui, il peut y avoir un constat partagé sur la situation particulièrement dégradée des conditions de travail dans les postes et services, il n'en demeure pas moins que le Syndicat **F.O.** ne partage pas les analyses de la Direction Générale concernant les causes.

Comme le Syndicat **F.O.DGFIP** l'a déjà dénoncé, les relations de travail tendues, la pression hiérarchique, le désarroi de certains cadres face à des objectifs contradictoires, l'absence de consignes claires, le sentiment d'abandon de certains collègues sont la conséquence et non pas la cause d'une dégradation des conditions de travail liée aux suppressions d'emplois.

Il n'y a là rien d'autre qu'une évidence : le changement est plus facile à absorber avec des effectifs suffisants. Ce n'est malheureusement pas le cas et la DGFIP met en avant de pseudo gains de productivité qui, comme par hasard sont toujours en adéquation avec les suppressions d'emplois, alors que celles-ci sont le résultat d'une politique dogmatique et aveugle qui fait fi tant de la productivité que de l'exercice normal des missions au profit de l'ensemble de la population.



www.tesson.info

C'est pourquoi, le Syndicat **F.O.DGFIP** demande l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, revendique des modes d'organisation du travail respectant la santé physique et mentale des agents et l'arrêt de la dictature des indicateurs.

Sur ce dernier point, nous avons été partiellement entendus puisque le nombre des indicateurs devrait diminuer. Pour autant, ce soudain intérêt de l'administration pour les conditions de travail masque son incapacité à convaincre le politique que le plancher d'emploi en dessous duquel on ne peut descendre, sauf à renoncer à remplir certaines missions, est atteint depuis longtemps. Il est aussi révélateur de la crainte d'être mis en cause pénalement en tant qu'employeur.

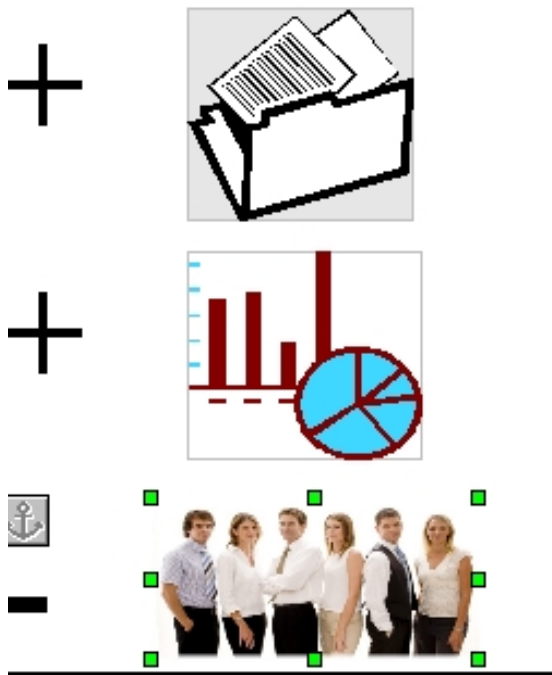
Ces discussions sur les conditions de travail n'auront pas été inutiles car elles ont amené une prise de conscience de l'émergence des risques psycho-sociaux mais, faute de volonté politique de s'attaquer aux causes réelles, tous les outils mis en place seront au mieux des palliatifs. L'enjeu réel est d'afficher la mise en place de tous les outils de veille et de prévention nécessaire. La santé au travail est devenue une préoccupation majeure mais au delà du médicament, il devient urgent de rechercher des vraies solutions sinon, le malade pourrait bien mourir guéri.

Pour F.O.DGFIP, la solution passe par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, la présentation d'un bilan social de la fusion et l'ouverture d'une véritable discussion sur l'exercice des missions de la DGFIP.

Le 20 Octobre, en donnant ou renouvelant votre confiance à FO-DGFIP, vous élirez des militants n'ayant pas la prétention d'être des experts en sociologie ou psychologie, mais expérimentés, sincères, responsables et soucieux de porter vos revendications !

**CERTAINS ONT DE BELLES THEORIES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL.
POUR NOUS, L'EXPLICATION EST TRES SIMPLE**

===== >



**20 OCTOBRE
JE VOTE FO !**



☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)